Rénovation de la salle de village d'Hamipré

Lien avec la stratégie :
Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 3 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Hamipré	**Votes plateforme :** 26 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Associations, Club des jeunes	**Pourcentage :** 91,7 %

Description et justification du projet :
La salle d'Hamipré existe depuis 50 ans. La Commune dispose d'un bail emphytéotique qui court jusqu'en 2040. La salle occupe environ 4 ares (20*20m) et est entourée d'un parking macadamisé ; le club des jeunes dispose d'un local aménagé dans le bout de l'ancien jeu de quilles. Une plaine de jeux a été aménagée récemment à proximité.
Le Comité de gestion de la salle devra sans doute être recomposé.
Le projet consiste à rénover la salle, notamment :

- La toiture et les descentes d'eau
- L'isolation : des murs par l'extérieur, du toit par l'intérieur
- Le chauffage
- Le carrelage
- La cuisine
- Les sanitaires
- La détection incendie
- L'acoustique
- Une cloison amovible dans la grande salle

+ charte pour la cohabitation entre la salle et le club des jeunes

Remarques

- Pour l'instant, la salle n'est plus aux normes et ne peut théoriquement plus être louée. Plusieurs travaux ont cependant été réalisés (certains modules de la cuisine et les châssis ont été changés).
- La salle a été construite il y 50 ans par les habitants du village et ceux-ci y sont fort attachés. Il n'est donc pas envisageable pour les habitants d'Hamipré de la raser pour en construire une nouvelle, bien que cette option ait été envisagée par certains membres de la CLDR au vu des coûts que la rénovation peut engendrer.

Décision: Initialement, projet matériel à court terme (lot 1)
→ Le Collège propose de le faire passer en lot 2, car le village dispose d'une salle, contrairement à d'autres.

Création d'un local pour le village de Verlaine

Lien avec la stratégie :
Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 3 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Verlaine	**Votes plateforme :** 26 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, Comité de village	**Pourcentage :** 91,7 %

Description et justification du projet :
Le projet consiste à aménager un local pour l'association de Verlaine.

- Soit préférentiellement dans l'église : Pour cela elle doit tout d'abord être désacralisée. Ce type d'aménagement est souvent compliqué, au niveau du confort acoustique, de la mise aux normes.
- Soit réinvestir le logement du CPAS situé à l'arrière en local de réunion.

La Commune a acquis une partie de la parcelle située en face de l'église, de l'autre côté de la route, afin d'y aménager un espace de convivialité, une zone pour le chapiteau et une plaine de jeux. L'auteur de projet est désigné.

Décision: → **Projet matériel à long terme (lot 3)**

Création de lieux et d'activités de rencontre pour les jeunes

Lien avec la stratégie :
Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
Objectif opérationnel visé : *Proposer un encadrement de qualité à toutes les tranches d'âges de la population*

Origine du projet : IC, **Maîtrise communale :** Oui **Importance du projet :** +++ **Localisation :** Commune : Neufchâteau et les villages **Porteur du projet et partenaires potentiels :** Clubs des jeunes, (future) Maison de jeunes, Ciep	**Budget : 3 *** **Subsides du DR :** Non **Faisabilité :** ++ **Votes plateforme** : 31 Likes – 0 Dislike **Pourcentage :** 90,3 %

Description et justification du projet :
Créer des lieux et des activités pour les jeunes est un besoin crucial pour la commune qui a été souvent mis en exergue.

Créer des clubs des jeunes :
- Développement du Club des jeunes de Grandvoir et mise à disposition d'un local – LOT 2
  - → Ce projet ne sera pas lié au projet de maison de village de Grandvoir.
  - → Combien de jeunes sont potentiellement visés ? Réfléchir à un club multigénérationnel comme à Tournay.
  - → Prévoir deux modules à positionner à Grandvoir (définir la localisation).
- Créer un club des jeunes à Neufchâteau et leur donner accès à un local

Créer des activités pour les adolescents :
- Proposer des stages pour les jeunes
- Les espaces multisports existants (comme à Tournay) pourraient être investis et utilisés davantage en y organisant des activités, telles qu'un tournoi de mini-foot.

En cours :
- Créer une Maison de jeunes : Engager un animateur/éducateur permanent pour l'accueil et l'organisation d'activités et/ou un éducateur de rue qui veillerait à créer des liens entre les jeunes. -> Localisation à Neufchâteau dans la maison multiservices
- Créer des clubs des jeunes :
  - › Trouver des locaux adaptés pour le club des jeunes de Longlier → Des contacts ont été récemment pris par la Commune avec la Décanale pour conclure un bail emphytéotique sur le Cercle Saint Etienne. Après une mise aux normes incendie et électricité, le bâtiment pourra être mis à disposition du club des jeunes. Quel est le degré d'autonomie du club des jeunes (qui est soutenu plus par des adultes et des parents que par des jeunes) ?
  - › Aménager les caves de la maison de village de Tournay en local pour les jeunes (BP 2024)
- Créer des activités pour les adolescents :
  - › Organiser des événements qui permettent de trouver des jobs d'étudiant et favoriser le travail étudiant dans les commerces locaux = Infor-Jeunes + ADL
  - › Engagement d'un animateur sportif par l'Adeps : délocalisation possible dans les villages, notamment pour contribuer à des animations organisées sur les terrains multisports ; principalement en soirée et durant les week-ends

Décision:
- → **Projet immatériel à moyen terme (lot 2) et en cours (lot 0)**
- → **Fusion des fiches clubs de jeunes**

Création d'un espace convivial pour les jeunes près de l'Espace 29

Lien avec la stratégie :
Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages

Origine du projet : IC, consultation jeunes	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** +++
Localisation : Neufchâteau, rue des Ecoles	**Votes plateforme :** 23 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, Conseil des Jeunes ?	**Pourcentage :** 63,1 %

Description et justification du projet :

- Les jeunes à Neufchâteau n'ont pas d'endroit où se retrouver. Penser des lieux qui leur soient destinés est donc prioritaire. Le besoin est réel et la jeunesse en attente.
- La création d'un simple préau ne va pas répondre à ce besoin. Il va juste remplacer les arrêts de bus habituellement utilisés par les jeunes. Pour que ce soit constructif, il convient d'apporter un soin particulier à la conception d'un lieu convivial et attractif.
- C'est une priorité de trouver des lieux et activités pour les jeunes de Neufchâteau.

Remarque : le parking est sur domaine privé communal

Décision : Initialement, projet matériel à court terme (lot 1)
→ Le Collège suggère de regrouper ce projet avec les espaces de convivialité en lot 2

Réhabilitation de l'ancien captage de Grandvoir pour y créer une fontaine et un espace de convivialité

Lien avec la stratégie :
Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Au coin de la Route des Mainis et du Chemin de la Chapelle Collard à Grandvoir	**Votes plateforme** : 23 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune	**Pourcentage :** 63,1 %

Description et justification du projet :
Création d'un espace de convivialité et d'une fontaine.
Présence d'un ancien lavoir à proximité, passage du Gué de la Fontaine.

La Commune a un projet de captage d'eau à cet endroit. Il serait possible de fusionner les deux projets : un petit espace de convivialité ombragé et le captage d'eau pour les agriculteurs. Les premières démarches ont été entreprises auprès de la SWDE pour l'approvisionnement en eau.

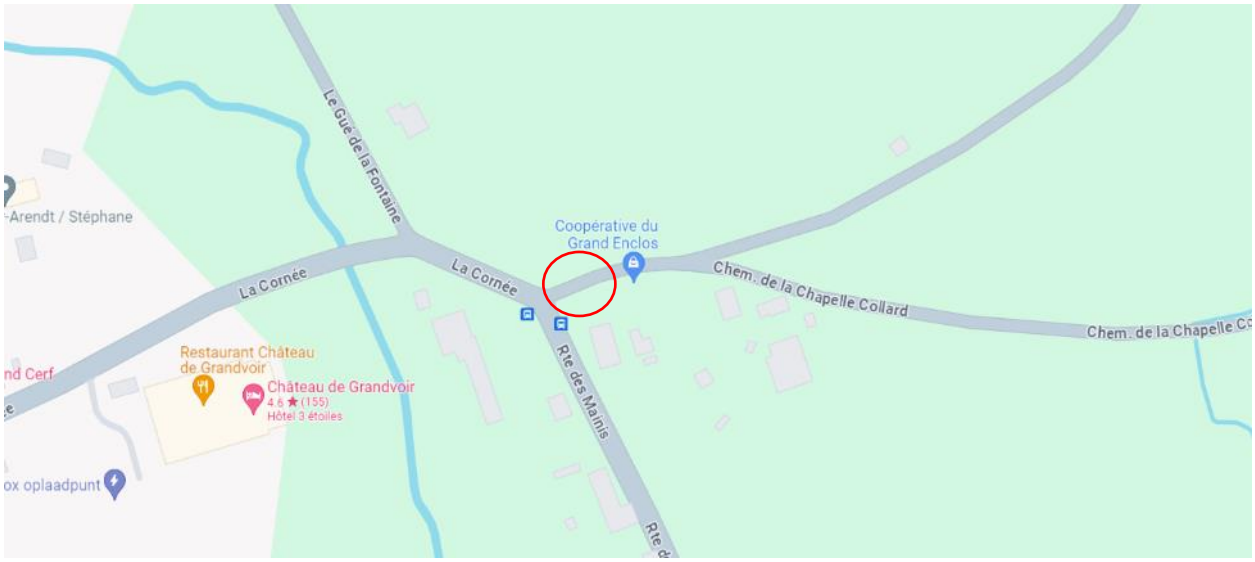

Décision :
→ Projet matériel en lot 2
→ Dans la fiche globale des espaces de convivialité

Aménagement du site du ruisseau du Panwé à Tournay

Lien avec la stratégie :
Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages

Origine du projet : CLDR	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Tournay, lieu-dit du Panwé	**Votes plateforme** : 23 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, …	**Pourcentage :** 63,1 %

Description et justification du projet :
Ce projet consiste à aménager la zone au niveau du passage du ruisseau du Pan Wé, près de la fontaine. Un espace de convivialité avec bancs, préau (il reste à préciser le périmètre et le statut de propriété du site).
Se trouve sur le réseau des points-nœuds.

Décision :
→ Projet matériel en lot 2
→ Une fiche globale reprenant les espaces de convivialité :

- **Le Panwé**
- **Espace 29**
- **Grandvoir, ancien captage**

Connexion de Neufchâteau au pré-Ravel Bastogne/Libramont, via Tronquoy

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité douce avec un réseau continu, adapté à tous et sécurisé

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 4 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** +
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 32 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Communes de Neufchâteau et Libramont	**Pourcentage :** 70,2 %

Description et justification du projet :

Il faut prolonger le chemin de Tronquoy vers Bernimont / Wideumont - Libramont (lieu de jonction avec le pré-Ravel).
Un participant précise que le pré-Ravel n'est pas agréable à parcourir en vélo de route

Décision :
→ Projet matériel en lot 2

Aménagement d'une piste cyclable entre Namoussart et Mon Idée

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité douce avec un réseau continu, adapté à tous et sécurisé

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal, entre Namoussart et Mon Idée	**Votes plateforme** : 32 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, SPW-MI	**Pourcentage :** 70,2 %

Description et justification du projet :

Aménager une piste cyclable pour les enfants qui se rendent à l'école de Namoussart.

Sur cette voirie communale se trouvent déjà des coussins berlinois.

Le projet consiste principalement en des marquages au sol (environ 1.300m) et la création d'un trottoir.

La route communale a été récemment refaite.
Ce projet pourrait rentrer dans le PIC.

Décision :
→ Projet matériel en lot 2

Création d'une liaison lente sécurisée dans Longlier

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité douce avec un réseau continu, adapté à tous et sécurisé

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 4 *
Maîtrise communale : Non	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Longlier	**Votes plateforme** : 32 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, SPW-MI	**Pourcentage :** 70,2 %

Description et justification du projet :
Le projet consiste à créer une liaison lente (par l'aménagement de trottoirs) entre la rue Balaclava (voirie régionale) et les différents pôles du village : l'école, la salle de village, l'église et la gare.

Il n'y a pas de trottoir dans le Fond de Balaclava, ce qui représente un danger certain pour les piétons. Ce projet vise la réfection des trottoirs pour créer des liaisons sécurisées entre les pôles du village. Il faut également se poser la question de savoir si des passages pour piétons devraient être aménagés à des endroits spécifiques (ex : cercle Saint Etienne).

Décision : **Initialement, projet matériel en lot 2**
→ Le Collège propose de faire passer ce projet matériel en lot 3

Aménagement d'un chemin alternatif pour se rendre de Hamipré au centre de Neufchâteau

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité douce avec un réseau continu, adapté à tous et sécurisé

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 3 *
Maîtrise communale : Oui ?	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 32 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, SPW-MI	**Pourcentage :** 70,2 %

Description et justification du projet :
Le but est de pouvoir rejoindre Neufchâteau à partir d'Hamipré, à l'abri de la circulation automobile.

Le chemin de la Quinquaine à Hamipré apparaît comme une solution partielle. Il débute dans le prolongement du Chemin des Rochettes et mesure environ 700m ; il se trouve en parallèle de la voirie régionale et aboutit dans le tournant au-dessus de la Chaussée d'Arlon, Neufchâteau (RN40).

Le statut du chemin est incertain ; il présente un certain dénivelé qui peut être une entrave à son usage.

Décision :
→ Projet matériel en lot 3

Aménagement de venelles dans les villages

Lien avec la stratégie :
Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de village

Origine du projet : IC	**Budget :** 3 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 23 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune	**Pourcentage :** 63,1 %

Description et justification du projet :
Un travail d'identification sur cartes est nécessaire pour localiser les venelles potentielles.

Localisations potentielles :
- à Tournay : entre la plaine de jeux et le rond-point (Achat d'une bande de 3m nécessaire)
- Tronquoy : près de l'école vers la route Tronquoy-Respelt

Décision :
→ Projet matériel en lot 3

Création d'une liaison entre la gare de Longlier, Tournay, Grandvoir, Rossart et la gare de Bertrix

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité douce avec un réseau continu, adapté à tous et sécurisé

Origine du projet : GT	**Budget :** 4 *
Maîtrise communale : Oui partiellement	**Subsides du DR :** Oui partiellement
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation :	**Votes plateforme :** 24 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune	**Pourcentage :** 61,1 %

Description et justification du projet :
Le projet consiste à créer une liaison lente qui relie la gare de Longlier et la gare de Bertrix en passant par Tournay, Grandvoir et Rossart.

Pour obtenir un cheminement pertinent, il faut
- passer de la gare de Longlier vers le zoning de Semel par le chemin du Perchepai,
- prendre le chemin des Morts en face du zoning de Semel vers Tournay (cf. tracé Tournay Semel),
- puis le chemin de la Chapelle Collard jusque Grandvoir.
- Un chemin relie également Grandvoir à Biourge en passant par Rossart (Bertrix) pour atteindre Bertrix.

Les participants estiment que ce projet a davantage une finalité touristique.

Décision : → Projet matériel à long terme (lot 3) – à regrouper avec la liaison touristique vers le mausolée allemand

Aménagement du cheminement Nolinfaing – les Hauts Chemins – le mausolée allemand

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité douce avec un réseau continu, adapté à tous et sécurisé

Origine du projet : GT projets	**Budget :** 4 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui ?
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation :	**Votes plateforme** : 24 Likes – 2 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune	**Pourcentage :** 61,1 %

Description et justification du projet :

Ce chemin d'une longueur approximative d'un kilomètre démarre des Chanvières à Nolinfaing et permet de rejoindre le site du mausolée allemand. A priori, son usage serait plutôt à des fins touristiques et patrimoniales.

Décision :
→ Projet matériel en lot 3 – à regrouper avec la liaison touristique entre les gares de Longlier et Bertrix

Création de logements tremplins

Lien avec la stratégie :
Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
Objectif opérationnel visé : Développer des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics, accessibles financièrement et favorisant les liens sociaux

Origine du projet : PR, IC, GT	**Budget :** 4 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** +++
Localisation : Tournay	**Votes plateforme** : 16 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune	**Pourcentage :** 60,7 %

Description et justification du projet :
Le projet consiste à créer des logements tremplins sur le territoire communal.

Les logements tremplins sont des logements locatifs communaux à destination des jeunes ménages. Leur but est de favoriser l'installation des jeunes couples dans la commune et de favoriser le maintien des services dans les villages. Le bail court sur une période limitée.
Selon les communes, les candidats locataires doivent répondre à plusieurs critères pour accéder à un logement tremplin : être de bonne conduite, être âgé de 18 à 30/45 ans, être ou avoir été domicilié dans la commune ou y avoir son lieu de travail, ne pas être propriétaire d'un autre logement et le niveau salarial. En effet, celui-ci ne peut être ni trop élevé, ni trop faible, les logements tremplins n'étant pas des logements sociaux, mais bien des logements moyens.
Ce principe du logement tremplin se traduit par la rétrocession d'une partie des loyers si le locataire acquiert ou fait construire dans la commune un bien immobilier destiné à devenir son domicile principal.
Exemples : Communes de Martelange et Chiny,

→ Ces logements se trouveront préférentiellement dans les villages.
→ Ils devraient offrir 2 à 3 chambres, avec un espace bureau – permettant de télétravailler.

Localisation potentielle : à Tournay, il reste un terrain communal disponible à proximité de la maison de village.

Décision :
→ Projet matériel en lot 2

Création de logements adaptés pour les aînés

Lien avec la stratégie :
Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
Objectif opérationnel visé : Développer des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics, accessibles financièrement et favorisant les liens sociaux

Origine du projet : IC, GT, consultation aînés	**Budget :** 4 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 16 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, AIS	**Pourcentage :** 60,7 %

Description et justification du projet :
Ces logements locatifs communaux à destination des aînés peuvent se présenter sous la forme de **maisonnettes** ou **d'immeubles à appartements**.

Ces logements sont adaptés aux besoins des aînés, tant en termes d'espace pour la circulation de personnes en fauteuil (de plain-pied, rayons de braquage, ergonomie, …) que de nombre de pièces disponibles, … Les abords sont soignés et sont généralement partagés entre les locataires.

Les Communes mettent habituellement en place un comité d'attribution de ces logements.
Ces logements présentent l'avantage d'être parfaitement adaptés, de se trouver généralement mêlés aux logements traditionnels, tout en permettant de libérer les grandes maisons en cœur de village. Exemples : maisonnettes pour aînés à Musson, le Martinot à Martelange, …

→ Ces logements doivent se trouver le plus proche possible des services (dans Neufchâteau) ou permettre d'accéder à des moyens de locomotion (Locomobile, …). Ils seront dans un environnement mixte, qui accueille aussi bien des logements pour jeunes, que pour aînés. Ils ne doivent pas être isolés ; c'est pourquoi il est préférable de prévoir des blocs de plusieurs logements pour aînés.

Localisation potentielle : ancien bâtiment des scouts, à la rue d'Arlon, près des pompiers.

Les **résidences-services** sont obligatoirement adossées à une maison de repos afin que les aînés puissent bénéficier des services de suivi médical offerts à la maison de repos ; les logements sont cependant indépendants. → Projet en cours (PPP).

Décision :
→ Projet matériel en lot 2

Création de logements intergénérationnels

Lien avec la stratégie :
Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
Objectif opérationnel visé : Développer des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics, accessibles financièrement et favorisant les liens sociaux

Origine du projet : PR, IC, GT	**Budget :** 4 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Oui
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 16 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, promoteur privé	**Pourcentage :** 60,7 %

Description et justification du projet :
Un logement intergénérationnel est une habitation comprenant au moins deux logements dont l'un est occupé par au moins une personne âgée de plus de 65 ans et l'autre par un ménage plus jeune. Afin d'encourager les interactions et les échanges, les deux (ou plusieurs) ménages se rendent des services mutuels, organisés dans un cadre écrit de type convention ou règlement d'intérieur. Ce cadre structure et définit les modalités de cohabitation et d'échange de services qui permettent à chacune des parties d'être gagnante, c'est donc un contrat win-win.

- Les logements intergénérationnels (au sens du développement rural) sont des logements communaux locatifs ; ils impliquent des relations et des services mutuels rendus entre ménages qui n'ont pas forcément de liens de famille, selon une convention préétablie. Certains y croient.
- Tandis que d'autres estiment que cela implique un changement de mentalité et qu'il est préférable de prévoir l'aménagement de quartiers intergénérationnels, où chaque ménage disposerait de son logement indépendant et où les échanges seraient encouragés dans des espaces partagés.
- Pourquoi ne pas prévoir des logements modulaires, pouvant évoluer au fil du temps selon les locataires ?
- Le concept de logement kangourou semble plus adapté pour le logement intergénérationnel : deux générations se côtoient sous un même toit, mais dans des espaces bien définis ; généralement, l'aîné est propriétaire du bâtiment. Les deux générations partagent souvent des liens familiaux ; une convention est signée entre les colocataires quand il n'y a pas de liens familiaux (par exemple, avec un étudiant, un jeune ménage, …), pour bien vivre ensemble (services réciproques, relations).

Un projet de création de (29) logements intergénérationnels est en cours de construction près de la crèche et de la maison de repos, via un partenariat public/privé.

Décision :
→ Projet matériel en lot 3

Installations pour la production d'énergie à partir de sources diversifiées

Lien avec la stratégie :
Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
Objectif opérationnel visé : Développer la production d'énergies renouvelables en étant parcimonieux quant à l'utilisation des terres agricoles et en maîtrisant l'impact sur le paysage, l'écosystème et la population

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 3 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non (Oui pour PBE)
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 26 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, SPW, DNF	**Pourcentage :** 53,6 %

Description et justification du projet :
Le projet vise à diversifier les sources de production d'énergie, qui sera utilisée localement et idéalement en autoconsommation.

Panneaux photovoltaïques :
- Créer une charte pour installer des panneaux sur les nouvelles constructions
  - Installer des panneaux sur les toitures publiques et agricoles
  - Créer des parcs de panneaux photovoltaïques (champs, parkings couverts, …), sur le principe des communautés d'énergie.

Eau :
- Mettre une roue à aubes / une turbine au Moulin Klepper (étude en cours)
- Créer une micro-centrale hydro-électrique en aval du lac
- Produire de l'énergie avec la variation de température de l'eau du lac (pompe à chaleur ?)

Biomasse :
- Créer des réseaux de chaleur avec le bois comme combustible (Ex. à Namoussart)
- Envisager des projets de biomasse à l'échelle transcommunale (biométhanisation).

Vélos/voitures électriques et recharge :
- Installer deux vélos à assistance électrique à partager en ville (achat de 10 vélos programmé)

Décision :
→ Projet matériel en lot 3

Restauration et aménagement du Moulin Banal

Lien avec la stratégie :
Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Valoriser le petit patrimoine et l'authenticité structurelle, architecturale et formelle des villages

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 3 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** ?
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 25 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune	**Pourcentage :** 52,4 %

Description et justification du projet :
Le Moulin Banal est un bâtiment de deux niveaux et d'une cave voûtée, localisé dans la vallée du lac de Neufchâteau, à proximité du Moulin Klepper et de l'Etang Pierrard. Même s'il n'est pas classé, il est intéressant tant du point de vue architectural (murs en schiste, par exemple) qu'urbanistique (cohérence avec les bâtiments à proximité).

Le Moulin Banal a déjà fait l'objet de travaux de conservation il y a quelques années.
Le gros-œuvre est achevé.

De nombreuses affectations ont été proposées pour ce site. Sa localisation est jugée idéale pour des activités de loisirs et des activités touristiques : tearoom, centre de la mémoire pour le Cercle historique, point Horeca, centre de vinification, escape room, gites, plaine de jeux intérieure, …

Ce projet faisait également partie du 1er PCDR.

Décision :
→ Projet matériel à moyen terme (lot 2)

Développement des hébergements touristiques

Lien avec la stratégie :
Renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire communal
Objectif opérationnel visé : Mettre en évidence les atouts touristiques de la commune et diversifier l'offre en hébergements tout en proposant un tourisme adapté au contexte local (slow tourisme)

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 3 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** +++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 9 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Particuliers, Commune, CGT, Maison et Office du Tourisme	**Pourcentage :** 46,3 %

Description et justification du projet :
Bien que la commune dispose d'un certain nombre d'hébergements touristiques, on peut noter un manque évident de diversité dans l'offre.

Le projet consiste à créer des hébergements alternatifs, adaptés aux différents touristes :
- Développer le camping :
  - développer le camping à la ferme,
  - aménager un camping nature uniquement pour les tentes (pas à l'ancien camping, en zone inondable),
  - proposer des emplacements de bivouacs et ouverture de jardins de particuliers pour les randonneurs.

- Installer une zone d'accueil pour les mobilhomes à l'ancien camping communal. L'exploitant du site devra offrir une mixité de logements sur cette zone en RUE (bungalow, cabanes, …)

- Créer une auberge de jeunesse.

Décision : Initialement, projet matériel en lot 2
→ Le Collège propose de postposer ce projet matériel en lot 3, en raison du projet privé potentiel